

# Plan Local d'Urbanisme de Portes-lès-Valence (26)

Document graphique  
Plan de zonage général

Echelle : 1/6000  
Date : 28/04/2016

APPREUVE :	Explicite par : [Signature]	Approuvé le :
Préparé par :	Service Urbanisme / Direction Générale de l'Urbanisme	Le : 28/04/2016

Mairie de Portes-lès-Valence - 26100 Portes-lès-Valence - 03 75 28 00 00 - www.portes-les-valence.fr

Code couleur	Description
[Zone A]	Zone A
[Zone H]	Zone H
[Zone N]	Zone N
[Zone UIC]	Zone UIC
[Zone UC]	Zone UC
[Zone UO]	Zone UO
[Zone UOA]	Zone UOA
[Zone UOB]	Zone UOB
[Zone UOC]	Zone UOC
[Zone UOD]	Zone UOD
[Zone UOE]	Zone UOE
[Zone UOF]	Zone UOF
[Zone UOG]	Zone UOG
[Zone UOH]	Zone UOH
[Zone UOI]	Zone UOI
[Zone UOJ]	Zone UOJ
[Zone UOK]	Zone UOK
[Zone UOL]	Zone UOL
[Zone UOM]	Zone UOM
[Zone UON]	Zone UON
[Zone UOO]	Zone UOO
[Zone UOP]	Zone UOP
[Zone UOQ]	Zone UOQ
[Zone UOR]	Zone UOR
[Zone UOS]	Zone UOS
[Zone UOT]	Zone UOT
[Zone UOU]	Zone UOU
[Zone UOV]	Zone UOV
[Zone UOW]	Zone UOW
[Zone UOX]	Zone UOX
[Zone UOY]	Zone UOY
[Zone UOZ]	Zone UOZ
[Zone UOA]	Zone UOA
[Zone UOB]	Zone UOB
[Zone UOC]	Zone UOC
[Zone UOD]	Zone UOD
[Zone UOE]	Zone UOE
[Zone UOF]	Zone UOF
[Zone UOG]	Zone UOG
[Zone UOH]	Zone UOH
[Zone UOI]	Zone UOI
[Zone UOJ]	Zone UOJ
[Zone UOK]	Zone UOK
[Zone UOL]	Zone UOL
[Zone UOM]	Zone UOM
[Zone UON]	Zone UON
[Zone UOO]	Zone UOO
[Zone UOP]	Zone UOP
[Zone UOQ]	Zone UOQ
[Zone UOR]	Zone UOR
[Zone UOS]	Zone UOS
[Zone UOT]	Zone UOT
[Zone UOU]	Zone UOU
[Zone UOV]	Zone UOV
[Zone UOW]	Zone UOW
[Zone UOX]	Zone UOX
[Zone UOY]	Zone UOY
[Zone UOZ]	Zone UOZ



### Liste des emplacements réservés

N°	Localisation	Surface (m²)	Justification
1	Zone UC	150	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitat individuel.
2	Zone UC	150	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitat individuel.
3	Zone UC	150	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitat individuel.
4	Zone UC	150	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitat individuel.
5	Zone UC	150	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitat individuel.
6	Zone UC	150	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitat individuel.
7	Zone UC	150	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitat individuel.
8	Zone UC	150	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitat individuel.
9	Zone UC	150	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitat individuel.
10	Zone UC	150	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitat individuel.
11	Zone UC	150	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitat individuel.
12	Zone UC	150	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitat individuel.
13	Zone UC	150	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitat individuel.
14	Zone UC	150	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitat individuel.
15	Zone UC	150	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitat individuel.
16	Zone UC	150	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitat individuel.
17	Zone UC	150	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitat individuel.
18	Zone UC	150	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitat individuel.
19	Zone UC	150	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitat individuel.
20	Zone UC	150	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitat individuel.
21	Zone UC	150	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitat individuel.
22	Zone UC	150	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitat individuel.
23	Zone UC	150	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitat individuel.
24	Zone UC	150	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitat individuel.
25	Zone UC	150	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitat individuel.
26	Zone UC	150	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitat individuel.
27	Zone UC	150	Emplacement réservé pour la construction d'un bâtiment d'habitat individuel.

NB : Les zones et 2000 être sur chaque emplacement réservé à consulter en mairie.

N° de l'emplacement réservé	Destination	Destinataire
1	Equipements scolaires ou péri-scolaires	Commune
2	Elargissement rue Benjamin Moloïse	Commune
3	Elargissement impasse des Aurores	Commune
4	Voie de liaison nord-sud entre rue de Lattre de Tassigny et rue Paul Eluard	Commune
5	Aménagement bassin de rétention eaux pluviales montée de l'Ollagnier (vers la ferme Margerie)	Commune
6	Passage piétonnier entre la rue Claude Debussy et la RD7	Commune
7	Aire de stationnement bénéficiant aux équipements sportifs à proximité	Commune
8	Aménagement eaux pluviales et aires de stationnement chemin du Bois de la Chaffine	Commune
9	Espaces verts quartier Cité Ouest	Commune
10	Liaison à créer entre rue de Provence et Allée des Portes du Soleil (largeur 3m)	Commune
11	Extension de la station d'épuration	Commune
12	Cheminement piéton (largeur 3m) quartier de la Chaffine	Commune
13	Elargissement de l'avenue de la Résistance pour aménagement piste cyclable	Commune
14	Elargissement de la VC n°18 chemin de Monerit (largeur de plate-forme 10m) et aménagement du carrefour entre la voie communale n°18 et la voie communale n°19	Commune
15	Aménagement piste cyclable ou piétonne rue R. Rolland	Commune
16	Réaménagement de la zone d'équipements publics à vocation sportive (équipement, accès, stationnement...)	Commune
17	Elargissement chemin rural dit de la Gare jusqu'au niveau du carrefour de la rue J. Guesde (largeur de plate-forme 10m)	Commune
18	Aménagement piste cyclable le long de la route, côté sud, entre le rond-point de la rue Jean Macé et le rond-point d'entrée à Beauvallon	Commune
19	Aménagement carrefour rue Jean Mermoz	Commune
20	Elargissement chemin rural dit de Marcon	Commune
21	Aménagement cheminement piétonnier quartier des Gaultets Neyremand jusqu'au bois de la Chaffine	Commune
22	Passage piétonnier entre la rue E. Piaf et la route de Beauvallon	Commune

N° de l'emplacement réservé	Destination	Destinataire
23	Cheminement piéton entre rue Voltaire et Maison des Associations	Commune
24	Aménagement accès nord quartier Bos Codoyer	Commune
25	Aménagement carrefour RD 111	Commune
26	Réaménagement urbain de l'angle rue Jean Jaurès / rue Voltaire, requalification urbaine et stationnement	Commune
27	Création d'une piste cyclable en bord de Rhône	Commune



**ER n° 3 : Elargissement impasse des Aurores**

**ER n° 4 : Voie de liaison nord-sud entre rue de Lattre de Tassigny et rue Paul Eluard**

**Portes-lès-Valence : Emplacement réservé n° 3 et 4**

